

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise par la société « EQT Fund Management S.à.r.l » du contrôle exclusif indirect de la société « Intertek Group Plc ».

Conformément à l'article 13 de la loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **L'acquéreur indirect :**
 - La société « EQT Fund Management S.à.r.l ».
- **L'acquéreur direct :**
 - La société « Isotope Bidco Limited ».
- **La cible :**
 - La société « Intertek Group Plc ».

Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Les secteurs des services d'Assurance et ceux d'Essais, d'Inspection et de Certification.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 09 septembre 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet d'opération de concentration économique concernant la prise, par la société « EQT Fund Management S.à.r.l », du contrôle exclusif indirect de la société « Intertek Group Plc », à travers l'acquisition de la totalité de son capital social et des droits de vote associés et ce, par le biais de la société « Isotope Bidco Limited ».

« EQT Fund Management S.à.r.l » est une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, immatriculée sous le numéro B167972, dont le siège social est situé au 51A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. « EQT Fund Management S.à.r.l » agit en qualité de gestionnaire du fonds d'investissement alternatif EQT X, un fonds d'investissement privé relevant du groupe des fonds d'investissement EQT. Les sociétés du portefeuille d'EQT sont actives dans divers secteurs et dans différentes zones géographiques à travers le monde.

« Isotope Bidco Limited » est une société à responsabilité limitée de droit du Royaume-Uni, détenue indirectement par le fonds d'investissement EQT X. Cette société a été constituée aux fins de la réalisation de la présente opération.

« Intertek Group Plc » est une société anonyme constituée en Angleterre et au Pays de Galles, immatriculée sous le numéro 04267576, dont le siège social est situé au 33 Cavendish Square, Londres, W1G 0PS, Royaume-Uni. « Intertek Group Plc » fournit des services d'assurance, d'essais, d'inspection et de certification aux clients industriels. « Intertek Group Plc » opère au Maroc à travers deux filiales exclusives, à savoir « Intertek Labtest SARL » et « Intertek Med SARL », ainsi que la société « Moody Certification Maroc SARL », détenue à hauteur de 30 % de son capital social et droits de vote associés.

Fait à Rabat, le 28 août 2026.